C.I.Q.
PONT DE BERAUD

LA LETTRE

N° 35

1.11.2014

Site Internet :
http://www.ciq-aix-pontdeberaud.fr

EDITORIAL

Ces dernières semaines ont été l'occasion de belles rencontres et d'échanges fructueux pour les administrateurs du CIQ Pont de Béraud.

Rencontres avec des habitantes dynamiques des résidences « Pinette » et « Beauregard », désireuses de promouvoir leur quartier, implanté dans un des plus beaux sites de la Ville d'Aix.

La **Pinette** est composée d'immeubles représentant environ 200 appartements, construits dans les années '50, notamment pour reloger les habitants des ilots du centre ancien , démolis pour donner naissance à la place des Cardeurs .

Beauregard, comprend 240 logements dont près de la moitié ont été acquis, dès l'origine en pleine propriété.

La réflexion est engagée sur la nécessaire revitalisation de ces ensembles dont le qualité de vie a décliné sous l'effet des fermetures successives de commerces de proximité : superette Casino, Tabac – Presse, boucherie. Plus grave, le désœuvrement qui frappe par priorité les plus jeunes, constitue un terrain fertile aux incivilités.

Pour recréer du lien social, parmi les idées ébauchées : celle d'organiser ensemble une manifestation populaire et conviviale au printemps 2015.

En attendant, le **samedi 8 novembre prochain,** lors de notre traditionnelle matinée à la rencontre des habitants, une équipe du CIQ sera présente à Beauregard et à la Pinette.

Echanges fructueux en Mairie annexe, avec le responsable CPA d'Aix en Bus, M. Herquelle, pour améliorer l'amplitude et le taux de fréquentation des lignes desservant notre quartier (n° 6, 21, L140), sujet développé par ailleurs dans la présente Lettre. M. Herquelle doit revenir vers nous le 17 novembre prochain, mais il semble qu'une avancée se dessine.

Positive également la réunion avec M. Chenaud, Directeur des services Voirie, Circulation, Espaces verts, au cours de laquelle un avant-projet d'aménagement de la zone des commerces de l'av. Fontenaille nous a été présenté : sécurisation des trottoirs, ralentissement du trafic automobile, équipement du réseau pluvial, changement du mobilier urbain.

L'une des difficultés, non encore résolue à ce stade de l'étude résulte de la nécessité de maintenir un nombre cohérent de places de parking, pour favoriser l'accès aux commerces , tout en respectant les normes de largeur des trottoirs (1,40m).

Nous aurons l'occasion d'y revenir, d'autant plus qu'aucune proposition ne prendra de caractère définitif avant que l'avis des commerçants ait été recueilli et eux-mêmes associés à la réalisation du projet.

Enfin , nous tenons à souligner le rôle moteur joué par M. Boudon maire adjoint et son équipe , en particulier Mme Prot, dans l'avancement de nos propositions auprès des services de la Ville

Qu'ils en soient remerciés

Julien Quaglia

CONSTATS ET PERSPECTIVES

POUR LE QUARTIER DU PONT DE BERAUD

AIX EN BUS

La ligne 6 est une <u>ligne radiale</u> :

Gare routière-quartier Beauregard/Parking des Trois Bons Dieux,
desservant un quartier de plus de 10.000 habitants, 3500 scolaires, auxquels il faut ajouter les habitants des communes de St Marc Jaumegarde (1.116 hab.) et Vauvenargues (1.027 hab.) lesquels pourraient emprunter les transports en commun si le parking des Trois Bons Dieux, 130 places, devenait un Parc-Relais ou un Parc de Persuasion., avec navette en circuit court.

La demande du CIQ porte sur un réajustement des fréquences sur la ligne 6 qui est fortement souhaité par tous les habitants et justifié par ses résultats de fréquentation.
La ligne 6 est une des lignes les plus « chargées » en nombre de voyageurs (780 000 pour 2013) <u>pour une radiale,</u> et nous ne conservons qu'une fréquence de 18 min pour la rentrée septembre 2014 .

C'est inacceptable, le CIQ <u>DEMANDE</u> :

Une augmentation du nombre de rotations (actuellement de 58) pour établir une juste desserte entre les quartiers d'Aix. Il est précisé que pendant les vacances scolaires les rotations tombent à 41 soit une perte de 17 rotations !!!

Une fréquence de 12 min, soit un bus de plus par heure.

Une meilleure régulation des horaires hors période de pointe pour les 3 bus 6, 21 et L140 qui se suivent en période creuse donnant une image négative de la concertation au sein de la CPA et le CG 13e (Conseil Général), faisant apparaitre un service public de transport inapproprié !

Une augmentation des rotations le samedi matin. Attente de 25 mn entre chaque bus quand la demande est la plus forte (déplacement vers le marché) : Conséquence les bus sont très chargés et beaucoup d'utilisateurs dangereusement debout. Il faudrait réduire l'écart entre les passages pour obtenir un service convenable.

Une augmentation des rotations pendant la période des vacances scolaires, il n'y a pas que des scolaires sur cette ligne Cette augmentation pourrait être satisfaite par la navette du Parking des 3 Bons Dieux en circuit court vers la place des Prêcheurs .

Un respect des horaires, qui est primordial pour le développement des transports en commun, faute d'avoir un affichage à chaque arrêt annonçant le temps de passage du prochain bus. L'usager ne sait jamais si le Bus est passé, en retard ou annulé : il faut faciliter la prise des transports en commun.

Le dernier bus pour revenir de la gare routière est à 21h12 du lundi au vendredi, à 20h52 le samedi et 18 h 00 le dimanche. Ne peut-on pas envisager un dernier départ de la Gare au moins à 21h30 ?

Les 3 derniers bus partant de la Gare routière ne vont pas au Parking des Trois bons Dieux: Pourquoi cette décision altérant la lisibilité du parcours?

Une meilleure desserte en transport en commun du quartier Nord-est, Pont de Béraud, entraînerait d'une part une augmentation du nombre de voyageurs sur ces lignes (même sur le Transport à la demande TAD) et d'autre part une évolution du parking des Trois Bons Dieux en Parking-Relais ou de Persuasion.

VOIRIE : aménagement de la voie St. Thomas de Villeneuve

Point sur les travaux, à ce jour, arrêtés. Demande sur le planning à venir (fin des 90 ml de voirie, mur antibruit, végétalisation des bords de la Torse…)

Le lavoir « St Thomas de Villeneuve » mériterait une rénovation afin de garder un symbole du temps passé où les lavandières venaient faire leur lessive dans la Torse. Ce monument marquerait le début de la coulée verte . Une liaison avec le parc de la Torse pourrait être envisagée.

Une liaison verte et piétonne entre l'Arc depuis les Milles et la Torse du Pont de Béraud se continuant vers le plateau de Bibémus serait un atout supplémentaire pour la Ville.

Parkings couverts et non couverts

Le constat : notre quartier à terme perd 300 places de stationnement, qui étaient situées en face du lycée Cézanne ,en bas de la Clinique Rambot près de la Torse, et le long des voies qui ont été aménagées.

Le stationnement sauvage gagne les trottoirs et les voies des alentours (comme la Cortésine). Chacun lutte contre ce fléau: les résidences se munissent de portail automatique, d'autres ne peuvent pas le faire comme le Petit Nice et subissent. Le parking devant Intermarché est souvent saturé aux heures de pointe. Tout ceci accentue la gêne pour les riverains .

Le stationnement devant les commerces de l'av. Fontenaille est restreint à 17 places, et doit être réservé aux usagers se rendant chez les commerçants**: la mise en place d'horodateurs est un premier acquis.**

Quelques idées du CIQ :

Optimiser le Parking des Trois Bons Dieux, en Parc-Relais, ce qui permettrait aux véhicules venant de l'amont de prendre les transports en commun, ou faire du covoiturage, donc de réduire le trafic sur l'avenue Fontenaille,

Favoriser le transport en commun en augmentant la fréquence des bus **n°6, 21, et L140**

Mettre au niveau du Lycée **un panneau actif indiquant le nombre de places disponibles** dans les parkings proches Rambot, Bellegarde, Pasteur,

Devenir du terrain Allais-Torres

Comme annoncé, ce terrain de quelques 7 hectares va être acheté par la Mairie et classé, en majeure partie, en zone protégée, à destination d'un parc public et d'espaces verts. Afin que le coût de cette acquisition soit réduit pour les finances de la Mairie, une parcelle de 2 hectares serait constructible. Aucune création de liaison routière n'étant envisagée, les accès au futur projet immobilier se feront par ceux des lotissements actuels.

Ce projet est intégré au PLU approuvé en Conseil Municipal

La propriété dispose de 2 bâtiments notables : la Bastide de la Cortésine (XVIII) et un Bastidon de la fin du XIX siècle à usage de ferme. Quel est le devenir de ces immeubles qui pourraient être utilement mis à disposition des habitants du Quartier.(Maison pour tous , hall d'exposition etc.)

Clinique Rambot

Au PLU cet établissement hospitalier fait partie ***« d'un secteur de projet »*** .

Que comprend cette dénomination ?

Les procès concernant la nouvelle installation de la clinique ont été gagnés par la Mairie. Sauf recours devant le Conseil d'Etat, la construction de la nouvelle clinique s'étendrait sur une période de 2/3 ans. Quant au devenir des locaux actuels abritant la clinique Rambot, s'agissant d'une propriété privée, aucune hypothèse ne peut être avancée, mais la Mairie s'est engagée à veiller à ce qu'il soit tenu compte des contraintes existantes dans le Quartier.

Le souhait des habitants du quartier est de maintenir un service soins / santé de proximité compte tenu des infrastructures existantes

Propreté et lutte contre les incivilités

Deux bonnes réalisations par la Mairie :
Mise en place du tri sélectif enterré devant Intermarché ,
Aménagements (bancs, poubelles) réalisés sur le parvis du lycée Cézanne, le long de la Torse.

Il est à noter que les habitants du quartier ont perçu un effort, et un meilleur civisme des lycéens sur les deux côtés de l'av. Fontenaille. Des améliorations sont encore possibles notamment par l'éducation des jeunes lycéens et le ramassage de détritus aux abords et dans le lit de la Torse.

Des poubelles vont être installées avenue Sainte Victoire et rue Nostradamus pour inciter les élèves et étudiants à les utiliser.

Par contre reste à résoudre le problème des encombrants sur les trottoirs, dans la Torse, les déjections canines etc.… .

Le CIQ est conscient que c'est le citoyen qui en est le premier responsable. Quelle solution peut on envisager avec les services de la Ville pour améliorer une situation qui concerne l'ensemble de la Commune.

Sécurité

Notre Quartier apparait moins exposé aux délits avec violence. Cependant pour éviter une dérive certaines dispositions doivent être prises , telles que augmentation de patrouilles de police , installation de caméra de sécurité disposées aux endroits névralgiques, actions sociales…..

Une Lettre du CIQ Nord Est à Mme le Maire pointe les délits survenus récemment dans le quartier et l'invite à prendre les dispositions nécessaires. .

BREVES…BREVES…BREVES…BREVES…BREVES…

BREVES…BREVES…BREVES…BREVES

Parc Rambot

Un nouveau gardien vient d'être nommé qui devrait agir avec plus de fermeté contre les propriétaires de chiens en liberté.
Malheureusement il semble qu'il ne sera pleinement opérationnel qu'au moment où il pourra disposer du logement prévu dans le Parc……Le permis de construire devrait être signé en novembre pour l'aménagement de l'ancienne trésorerie !!!

Distributeur Automatique de Billets

Le Crédit Agricole est bien décidé à rouvrir ce distributeur, si pratique pour les habitants du Quartier. Malheureusement les normes de sécurité ayant été modifiées, une transformation de l'implantation actuelle devra être envisagée, ce qui suppose l'obtention d'un permis de construire et un allongement certain de la date de réouverture.

BULLETIN D'ADHÉSION ET DE SOUTIEN CIQ PONT DE BÉRAUD 2014

AGIR pour améliorer la vie dans notre Quartier

NOM…….. …….. **Prénom…….**

Adresse……..

Tél..…… **Email……**

Cotisation individuelle : **12 €** - Cotisation collective (Copropriété) : **8 €**
Règlement - Espèces - Par chèque à l'ordre du **CIQ PONT DE BERAUD**

CIQ PONT DE BERAUD :– 62 Avenue Fontenaille - 13100 Aix en Provence